

CADETS-JUNIORS-ESPOIRS-SÉNIORS-MASTERS

2^e Journée

Vendredi 31 mai 2024

Stade Louis Perdigon

Grasse

Version 1 du 15/02/2024

Courses	Horaires	Hauteur	Poids
400m TCF Finales	18h45		
400m TCM Finales	19h00	TCF	TCM
Relais 4 X 100m TCF puis TCM Séries	19h20		
1500m TCF Finales	19h30		
1500m TCM Finales	19h40		
3000m CA JU F Finale	19h55		
3000m CAM Finale	19h55		
Relais 4 X 100m TCF puis TCM Finales	20h10		
	20h15	TCM	TCF
5000m ES SE VE F Finale	20h20		
5000m JU ES SE VE M Finales	20h45		

Règlement : 5000m : 1 à 3 séries de niveau (décroissant) : 20h45, 21h05 et 21h30.

Secrétariat : Ouverture à 17h45. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves.

Récompenses : Les podiums seront effectués à l'issue de chaque épreuve.

Jury : Convocation pour 18h00. Chaque club devra fournir un nombre minimal d'officiels en fonction de son nombre d'athlètes déclarés partants.

Engagements* avant le mercredi 29 mai 2024 12h sur athle06.fr

*Voir en annexe les modalités d'engagement.



Modalités d'engagement des athlètes hors Alpes-Maritimes

Départementaux cadets, juniors espoirs, séniors, masters 2^e journée

Vendredi 30 mai 2024 à Grasse

Les athlètes issus des clubs hors du département des Alpes-Maritimes peuvent être engagés sur les épreuves proposées dans les limites des places disponibles (voir le nombre d'athlètes maximal par épreuve ci-dessous), puis au bilan (bilan sur piste de la saison 2023-2024).

Droits d'engagements

Conformément au règlement des engagements des athlètes aux compétitions organisées par ATHLE06 des droits d'engagements de **10 euros par athlète** sont appliqués.

Le règlement des droits d'engagement doit être effectué lors de la confirmation des engagements sur le lieu de la compétition. Aucun règlement des droits d'engagement rétroactif ne sera possible.

Procédure d'engagements

Les demandes d'engagements devront être formulées par courriel **à contact@athle06.fr au plus tard le lundi 27 mai 2024**. Les engagements seront confirmés le mercredi 29 mai 2024 à partir de 18h00.

Nombre d'athlètes maximal par épreuve (ne s'applique pas aux athlètes des Alpes-Maritimes)

Épreuves	Nombre d'athlètes maximal
400m	38 F / 38 M
1500m	28 F / 42 M
3000m	12 F / 12 M
5000m	20 F / 60 M
Relais 4 X 100m	8 équipes F / 8 équipes M
Hauteur	16 F / 16 M
Poids	16 F / 16 M